





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 12 décembre 2024

Le Cned et la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG) signent un partenariat en faveur de la scolarité et de la formation des hockeyeurs de haut niveau.

Jérôme Villot, directeur adjoint, directeur des apprentissages, de la pédagogie et du numérique du Cned et Pierre-Yves Gerbeau, président de la Fédération française de hockey sur glace ont signé ce mercredi 11 décembre une convention de collaboration portant sur l'accompagnement des athlètes dans leur scolarité ou leur parcours de formation afin d'assurer dans les meilleures conditions leur insertion professionnelle et sociale.

La signature de cet accord s'inscrit dans la continuité des partenariats précédemment noués avec la Fédération française de tennis, la Fédération française de canoë-kayak et des sports de pagaie, la Fédération française de sport automobile Academy, la Fédération française de handball et la Fédération française de natation. Elle renforce encore la position du Cned comme plus grande section sport-études de France.

Le Cned, dans le cadre de sa mission de service public consistant à dispenser un enseignement et des formations à distance aux élèves et étudiants ne pouvant suivre un cursus en présentiel, parmi lesquels les élèves et étudiants pratiquant une activité sportive intensive, s'engage avec la FFHG pour que ses licenciés reconnus comme sportifs de haut niveau puissent concilier la performance sportive, la réussite scolaire et l'épanouissement personnel.

Du pré-bac au post-bac, le Cned partenaire de formation de référence pour les sportifs de haut niveau Par la richesse de son offre de formation, le Cned est en mesure d'accompagner les joueurs et joueuses de hockey sur glace de haut niveau, qu'ils aient moins de 18 ans et veuillent poursuivre leur scolarité tout en évoluant sur le circuit national et international, ou qu'ils soient titulaires du baccalauréat et souhaitent bénéficier d'une formation supérieure adaptée aux impératifs de leurs compétitions. Pour les formations post-bac, le Cned accompagne tous les sportifs souhaitant poursuivre une formation supérieure en sus de la pratique sportive. C'est ainsi que leur sont proposés des cursus de BTS adaptés. Alors que la formation de technicien supérieur se déroule en 2 ans, le Cned propose une offre de BTS étalée sur 3 ou 4 années. Sans rien enlever aux exigences académiques, l'étalement de la formation dans le temps permet aux sportifs de haut niveau de suivre un cursus plus compatible avec leur carrière qui nécessite de se consacrer pleinement à l'entraînement et à la compétition.

La formation des sportifs de haut niveau, un enjeu de responsabilité sociale

La formation des sportifs de haut niveau au cours même de leur carrière est devenue capitale en vue de leur reconversion professionnelle. C'est pourquoi le Cned, par son savoir-faire en matière de formation à distance et asynchrone et grâce à la richesse de son offre de formation, se positionne comme le partenaire formation de tous les sportifs de haut niveau qui souhaitent se préparer à une seconde carrière après leur retraite sportive. Grâce à ses cursus et à ses dispositifs d'orientation, le Cned accompagne les athlètes tout au long de leur transition, en leur offrant les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir leur reconversion dans divers domaines professionnels.



Liberté Égalité Fraternité





Jérôme Villot, directeur adjoint, directeur des apprentissages, de la pédagogie et du numérique : « Nous sommes très fiers de renforcer notre mission en faveur de l'émergence de l'excellence sportive en milieu éducatif, pour la Fédération française de Hockey sur glace comme pour les autres fédérations partenaires. Le Cned met tout son savoir-faire pédagogique et son expertise en matière d'offre scolaire et de formation professionnelle au service de la réussite des sportifs. »

Pierre-Yves Gerbeau, président de la Fédération française de Hockey sur glace: « Il faut absolument placer le sportif de haut niveau au centre de son projet de vie : la réussite dans le double cursus scolaire et sportif implique désormais que la scolarité et la formation s'organisent en s'adaptant aux contraintes sportives. Pour cela, nous sommes heureux et fiers de signer ce partenariat et de pouvoir continuer à offrir à nos jeunes athlètes toujours les meilleures conditions d'épanouissement possible pour leur assurer une réussite professionnelle. »

À propos du Cned (Centre national d'enseignement à distance)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire ou professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance. www.cned.fr

À propos de la Fédération française de Hockey sur glace

Créée en 2006, la Fédération Française de Hockey sur Glace compte près de 25 000 licenciés et plus de 120 clubs affiliés. La FFHG organise notamment la SYNERGLACE Ligue Magnus, championnat élite du Hockey sur Glace, et la Coupe de France dont la finale à l'Accor Arena réunit régulièrement près de 13 500 spectateurs. La France a co-organisé avec l'Allemagne le Championnat du Monde de Hockey sur Glace en 2017 à Paris et l'organisera de nouveau à Paris et à Lyon en 2028. L'équipe de France masculine, 14ème mondiale, évolue au meilleur niveau du Championnat du Monde, alors que l'équipe de France féminine, 13ème mondiale, a disputé deux mondiaux Elite et évolue actuellement en Division 1A. www.hockeyfrance.com

Contacts Presse

Cned

Fanny Maurat-Laffon Directrice déléguée à la communication fanny.maurat@ac-cned.fr 05.49.49.34.88 / 06.71.44.14.36

FFHockey

Valérie Thibault Responsable communication v.thibault@ffhg.eu 01.85.76.79.30 / 06.83.00.68.39